

Le 03 Avril 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLAN « 50 000 SOLUTIONS » : EN GRAND EST, UNE MOBILISATION RENFORCEE POUR DES REPONSES AU PLUS PRES DES BESOINS

Dans le cadre du plan national « 50 000 solutions », l'Agence Régionale de Santé Grand Est poursuit le déploiement de solutions concrètes pour améliorer les parcours de vie des personnes en situation de handicap.

Annoncé par le Gouvernement, ce plan vise à garantir à chaque personne une réponse adaptée à ses besoins, quel que soit son lieu de vie et à chaque étape de son parcours.

Une dynamique déjà engagée dans le Grand Est

Depuis 2024, l'ARS Grand Est s'inscrit pleinement dans cette ambition avec le déploiement de plus de 6000 solutions¹ nouvelles sur l'ensemble des 10 départements de la région.

Cette mobilisation représente 48.7M€ financés sur la période 2024-2026 permettant de soutenir des projets portés par les organismes gestionnaires médico-sociaux des territoires dont :

- 2778 solutions créées en 2025,
- 2345 réponses supplémentaires programmées pour 2026

Des réponses concrètes au plus près des besoins locaux

Ce renforcement de l'offre, construit en lien étroit avec les Conseils départementaux, les MDPH et l'Education nationale concerne notamment :

- l'accompagnement des enfants dans leur parcours scolaire,
- le développement de l'accompagnement à domicile dont le répit pour les aidants,
- la création ou la diversification de l'offre médico-sociale,
- des réponses aux besoins spécifiques : autisme, troubles du neurodéveloppement, handicap psychique, vieillissement.

¹ Une solution peut être à la fois un accompagnement médico-social à l'école, une file active de personnes suivies par des dispositifs de répit, ou encore un nombre de places en établissement ou service médico-social

Dans le Grand Est, plusieurs projets illustrent cette dynamique :

- En Meuse, un dispositif permet l'accès aux soins pour compenser les troubles spécifiques du langage des apprentissages avec des outils numériques en milieu ordinaire. Ainsi le parcours de l'adolescent porteur de troubles DYS dans sa scolarité (collèges, lycées, maisons familiales et rurales) est renforcé grâce à des interventions en milieu ordinaire d'ergothérapeutes et d'éducateurs spécialisés et de matériel adapté. La formation à l'utilisation des outils numériques est réalisée en temps réel, de manière intensive, pendant quatre semaines et autour des quatre cibles : l'élève, sa famille, ses enseignants et son aide humaine. Pendant la période, l'équipe accompagne uniquement un seul élève, en temps réel de manière quotidienne ;
- Dans le Haut Rhin, le projet « T Cap » vise à accompagner les jeunes accueillis en IME selon leurs projets et compétences dans tous les domaines de la vie : travail, solution d'hébergement, vie sociale, soin... L'objectif est d'accompagner la transition vers l'âge adulte afin d'éviter les ruptures de parcours, et permettre ainsi de préparer les sorties de l'IME. « T Cap » couvre l'ensemble du département et constitue une ressource pour les établissements, afin de venir en appui spécifiquement pour des jeunes adultes.
- Enfin, 45 places d'IME et de SESSAD supplémentaires sont financées dans la Marne, dont 12 au profit d'enfants en situation de handicap et confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

Une transformation de l'offre médico-sociale

Au-delà des chiffres, le plan « 50 000 solutions » soutient une transformation en profondeur de l'offre médico-sociale, visant :

- **Une inclusion renforcée grâce à** des solutions diverses, autant en établissement spécialisé, qu'à l'école ou au domicile
- **Un renforcement du lien milieu ordinaire/milieu protégé**, reposant sur des projets co-portés et permettant l'évolution des compétences de chacun
- **A préserver le pouvoir d'agir et de choisir des personnes**, en graduant l'offre, et en accompagnant les transitions
- **A protéger les aidants** dans le cadre du répit.

Concrètement, **pour les familles, les personnes, les professionnels, c'est :**

- **Un rééquilibrage de l'offre** permettant de compléter l'existant, en proximité là où les besoins étaient les plus probants
- **Le développement de solutions innovantes** pour accompagner les transitions, notamment secteur enfants/secteur adultes, mais aussi pour les personnes handicapées vieillissantes
- **Décloisonner milieu ordinaire/milieu spécialisé, via l'appui et l'expertise des acteurs du médico-social**, l'amplification de la fonction « Appui-Ressources »

Une mobilisation qui se poursuivra jusqu'en 2030

Les projets programmés pour 2026 se structurent. La programmation 2027 est en cours de finalisation autour des priorités suivantes :

- Une réduction du déficit d'offre « interstitielle » entre les périodes de transition (adolescence → adultes, sortie IME → autonomie, « doubles vulnérabilités ») et en lien notamment avec les travaux visant à soutenir un fonctionnement plus intégré des ESMS PH enfants,
- Un développement du « médico-social mobile » (SAMSAH, SESSAD, SAVS), services cruciaux pour répondre à la demande, mais également pour aller vers les PH qui très majoritairement demeurent (et vieillissent) à domicile,
- Un travail amplifié sur la sortie des établissements accueillant des enfants en situation de handicap, et la transformation de l'offre adultes afin de fluidifier les parcours.

Au cœur des territoires : une websérie pour illustrer ces solutions

Afin de valoriser les projets déployés par les acteurs médico-sociaux,, l'ARS Grand Est lance une websérie de 10 épisodes (un par département) mettant en lumière des initiatives concrètes et des parcours accompagnés.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr